



Monsieur,

Passé huit iours ie. vous ai prie par lettre, envoyee a  
 la Haye, de departir vostre intercession favorable envers  
 son Alt. en faveur de mon fils pour la compagnie d'infanterie  
 vacante par la mort du Comte de Styrom, et d'excuser que mon  
 dit fils, depuis son retour de l'armee en cette ville, trois semaines  
 y a, estant entre les mains des medecins pour cause de maladie,  
 et entre les mains des chirurgiens pour cause de sa blessure  
 receüe devant Las, n'estoit en estat d'aller faire la reverence  
 à son Alt. Mon messager revenant m'a porté responce de bourse,  
 que lors de son depart pour la Haye vous estiez à Turin, et  
 que ma lettre avoit esté ouverte par un de vos Commis appelle  
 Spys, qui luy avoit dit, que huit iours auparavant la com-  
 pagnie avoit esté donnee, Je vous prie bien humblement me  
 dire ce qui en est, et si il y a abus au raport, me faire, en cette  
 occasion, ou autre qui pourra survenir, le bien de vostre assistance  
 favorable, et en reconnaissance de ce bien fait desire, ie  
 demeurerai à tousiours comme ie suis

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant servit.  
 Bartolt de Cent

de Bonel le 20<sup>de</sup> d'Octobre  
 Aug. 37. 1699.

*[Faint, illegible handwriting in French, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.]*

*[Faint handwriting at the bottom of the page, possibly a signature or a date.]*



En myn Zede  
myn Zede van Zurichden.  
Synde tegenwoordig tot  
Zurichden

